

*Coût de la vie*

[Traduction]

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE****DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DES MESURES RELATIVES AU COÛT DE LA VIE**

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le Parlement a atteint le premier but qu'il s'était proposé en se réunissant au cours d'une session d'urgence. Il a mis fin par une loi à la grève nationale du rail et, comme les députés le savent, les trains et les bacs fonctionnent de nouveau aujourd'hui. Le ministre du Travail va bientôt annoncer la nomination d'un arbitre au sujet du différend, dont le mandat doit aboutir à un règlement rapide et équitable. La reprise de la circulation ferroviaire était une nécessité économique urgente sur le plan national, tout comme la deuxième raison pour laquelle les députés sont réunis ici, soit la hausse des prix, notamment des prix de l'alimentation, et le gouvernement désire que le Parlement en traite maintenant.

Le gouvernement désire profiter des discussions parlementaires sur l'inflation et sur l'économie; il veut obtenir l'approbation du Parlement pour l'intervention législative immédiate qu'il propose; il veut donner un compte rendu des interventions non législatives qu'il a faites et qu'il a l'intention de faire. Dans cette déclaration, je décrirai brièvement les propositions législatives et les interventions non législatives du gouvernement.

● (1610)

[Français]

Monsieur le président, les prix canadiens à la consommation ont certes accusé une hausse rapide, même si notre situation est meilleure que celle de la plupart des autres pays industrialisés. En fait, nous avons une économie dynamique, en expansion rapide, dont le taux de croissance prévu atteindra cette année 7 p. 100 du produit national brut réel. Pareil taux de croissance est rarement atteint, ici ou ailleurs. Les emplois se créent plus vite que dans toute autre nation industrialisée: si l'on compare les sept premiers mois de l'année en cours à la période correspondante de l'année dernière, on constate que le taux de nouveaux emplois s'est accru de 5 p. 100 et que 411,000 Canadiens de plus ont du travail, soit un taux qui a surpassé une croissance sans précédent de 4.3 p. 100 de la population active. Ainsi, malgré la très rapide augmentation de cette population active, le taux de chômage est tombé à 5.2 p. 100, alors qu'en septembre dernier il avait atteint son point culminant de 6.9 p. 100.

Les revenus des travailleurs et les bénéficiaires des sociétés ont augmenté bien davantage que le taux global de l'inflation au pays. Pendant le premier semestre de cette année, le revenu réel des particuliers, impôts déduits, s'est accru en moyenne de 6.2 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1972. Si les Canadiens disposent d'un supplément net de revenus, c'est que, pour une part non négligeable, les réductions fiscales du budget de février ont fait sentir leur effet.

L'augmentation des prix des produits alimentaires et autres résulte d'une conjoncture mondiale de pénurie à laquelle un pays importateur et exportateur comme le nôtre ne saurait échapper. Face à la hausse des cours mondiaux, notre action a des limites. Il n'empêche que le Parlement a effectivement accepté les importantes propositions présentées par le gouvernement en vue de freiner l'inflation, grâce à des réductions tarifaires et fiscales

[M. l'Orateur.]

destinées à alléger pour les Canadiens le fardeau de la hausse des prix. Le Parlement a accepté de réduire fortement l'impôt des particuliers et les taxes de vente, d'augmenter les exonérations fiscales, d'indexer, à compter de janvier 1974, l'impôt sur le revenu des particuliers, de majorer notablement les pensions de sécurité de la vieillesse, de supprimer les taxes fédérales de vente sur les vêtements pour enfants et de baisser les tarifs sur une vaste gamme de produits de consommation.

[Traduction]

Jusqu'ici, on a rejeté tous les systèmes de contrôle des prix et des revenus parce qu'ils ne pouvaient permettre de faire face à un phénomène mondial et parce que ces contrôles risquaient d'aggraver le problème réel, à savoir celui de l'approvisionnement, si ces contrôles incitaient les agriculteurs et les autres producteurs à restreindre leur production. C'est ce qui s'est passé ailleurs. Une Commission de révision des prix de l'alimentation a été mise sur pied pour surveiller les prix, pour enquêter sur leurs hausses, pour faire une publicité tapageuse à celles qu'on trouve injustifiables.

● (1610)

Le gouvernement a aussi annoncé son intention de presque tripler les allocations familiales.

Cet effort d'ensemble en vue de freiner l'inflation et d'en mitiger les effets visait à soulager les Canadiens en général mais tout particulièrement ceux qui sont le moins à même de se protéger, ceux qui vivent de revenus restreints ou fixes. Alors que persistaient les forces inflationnistes mondiales, j'ai annoncé, le 13 août, d'autres mesures pour élargir ce programme d'ensemble sous trois grandes rubriques. D'abord, des mesures pour conserver et accroître les stocks alimentaires tout en protégeant les revenus agricoles; puis, des mesures pour protéger le consommateur contre les augmentations de prix non justifiées; et, enfin, des mesures pour mitiger l'effet de l'augmentation des prix tout particulièrement sur ceux qui en souffrent le plus.

J'aimerais parler des projets de lois à l'intention du Parlement et des mesures non législatives déjà prises ou devant l'être sous ces trois grandes rubriques. Je parlerai d'abord des mesures pour conserver et augmenter les stocks alimentaires. Le 29 juin, le gouvernement a assujéti le soya, le colza et la graine de lin ainsi que leurs sous-produits aux dispositions de la loi sur les permis d'exportation et d'importation aux fins de protéger nos aliments à base de protéines après que les États-Unis eurent imposé leur embargo à l'exportation. De même, des contrôles temporaires à l'exportation du bœuf et du porc ont été imposés le 13 août pour protéger les stocks de viande nécessaires aux Canadiens contre une recrudescence de nos exportations vers les États-Unis occasionnée par des pratiques commerciales et des hausses de prix résultant des contrôles de prix imposés dans ce pays. Les villes canadiennes continuent encore de recevoir des bonnes quantités de viandes et les prix ont grandement baissé suite aux mesures prises par le gouvernement en raison d'une mise en marché accélérée...

**Des voix:** Bravo!**Des voix:** Oh, oh!**M. Hees:** Quelle déclaration fracassante jusqu'ici!

**M. Trudeau:** ... associée à une certaine résistance du consommateur. La fin de la grève du rail amènera en outre une réduction des anomalies dans les prix. Les contrôles à